



PROJET DE CONSTRUCTION DU POLE
AGROALIMENTAIRE DE L'AGGLOMERATION DU
GRAND NOKOUE A ABOMEY-CALAVI

**_*_*_*_*_*_*_

MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE DES
TRAVAUX

**_*_*_*_*_*_*_

DEMANDE DE PROPOSITION
N°018/SImAU/DG/DT/DJ du 15/06/2020

**_*_*_*_*_*_*_

PV N°048/SImAU/CPM/DJ du *28 Octobre 2020*

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHES**

Nom de l'autorité contractante : Société Immobilière et d'Aménagement
Urbain (SImAU)

Financement : Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU)

Date de Soumission : 30 juin 2020

Octobre 2020

Handwritten signature or initials in blue ink.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES


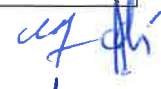

Procès-verbal d'attribution provisoire

L'an deux mil vingt et le mercredi 28 octobre à 18 heures 07 minutes, dans la salle de réunion de la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIImAU), la Commission de Passation des Marchés (CPM) de la SIImAU s'est réunie pour se prononcer sur les travaux d'analyse des offres faits par la Commission d'Analyse des offres :

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Date de convocation de la CPM	Vendredi 23 octobre 2020
Date d'étude du dossier par la CPM	Mercredi 28 octobre 2020
Dossier concerné	Demande de proposition n° 018/SIImAU/DG/DT/DJ du 15 juin 2020 relatif à la mission de contrôle technique pour la garantie décennale du Projet de construction du Pôle Agroalimentaire de l'Agglomération du Grand Nokoué à Abomey-Calavi
Objet de la réunion	Examen du rapport d'analyse des offres financières relatives à la mission de contrôle technique pour la garantie décennale du Projet de construction du Pôle Agroalimentaire de l'Agglomération du Grand Nokoué à Abomey-Calavi
Références	Manuel de gestion des projets de la SIImAU validé en Conseil d'Administration (Article 2.3) Note de Service portant composition de la Commission de Passation des Marchés (CPM)
Participants	Tous les membres de la Commission de Passation des Marchés : Monsieur Achille Moïse HOUSSOU, Directeur Général, Président Monsieur Fabrice HOUEDE, Directeur Juridique, Rapporteur Monsieur Mohamed Bachir ABOUDOU, Administrateur, Membre Monsieur Sidney FANDOHAN, Directeur Administratif et Financier, Membre Madame Isabelle MAFORIKAN, Directrice de Projet, Membre
Procédures	
Mode de passation	Demande de Proposition

Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Non Applicable				
Candidats					
<ul style="list-style-type: none"> - SOCOTEC - QUALICONSULT WEST AFRICA - COTEXA SAS 					
Candidats écartés					
Candidats	Motifs				
<ul style="list-style-type: none"> - SOCOTEC - COTEXA SAS 	Les candidats ont fait des propositions technique et financière qui n'ont pas été jugées les mieux disantes				
	Nom des candidats	Notes techniques pondérée (N(t) × 0,8)	Note financière pondérée (N(f) × 0,2)	Note totale	Classement
	SOCOTEC	67,20	16,21	83 ,41	2^{ème}
	COTEXA SAS	65,20	16,95	82,15	3^{ème}
Attributaire					
Nom	QUALICONSULT WEST AFRICA				
Montant proposé	187 315 081 F CFA TTC				
Montant évalué (corrigé)	187 315 081 F CFA TTC				
Principales dispositions permettant l'établissement du marché					
Objet du marché					
Prix	158 741 594 F CFA HT	187 315 081 F CFA TTC			
Délai d'exécution	Vingt (20) mois				
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant				
Variante pris en compte (cas échéant)	Non Applicable				
Autres	Néant				
Décisions de la Commission de Passation des Marchés (CPM)	<ul style="list-style-type: none"> -Adoption du rapport de la Commission d'Analyse des Offres -Validation des propositions de la Commission d'Analyse des Offres -Attribution du marché relatif à la mission de contrôle technique pour la garantie décennale du Projet de construction du Pôle 				

Agroalimentaire de l'Agglomération du Grand Nokoué à Abomey-Calavi au Bureau de Contrôle Technique **QUALICONSULT WEST AFRICA** pour un montant de **Cent quatre-vingt-sept millions trois cent quinze mille quatre-vingt-un (187 315 081) F CFA TTC**

En définitive, après examen des conclusions des rapports d'analyse et de la vérification du contenu des offres, la Commission de Passation des Marchés de la SIMAU a apprécié la pertinence des jugements contenus dans lesdits rapports.

Après discussions et délibération, la Commission de Passation des Marchés de la SIMAU

- 1- Approuve les rapports de la Commission d'Analyse tels que présentés ;
- 2- Valide l'ensemble des propositions de la Commission d'Analyse ;
- 3- Attribue le marché au Bureau de Contrôle Technique **QUALICONSULT WEST AFRICA** pour un montant de **Cent quatre-vingt-sept millions trois cent quinze mille quatre-vingt-un (187 315 081) F CFA TTC** ;
- 4- Autorise la signature du contrat de marché y afférent après notification provisoire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président de la CPM a clôturé la séance à 18 heures 28 minutes.

Fait à Cotonou, le 28 octobre 2020

Ont signé

Le Président



Moïse Achille HOUSSOU
Directeur Général

Le Rapporteur



Fabrice HOUEDE
Directeur Juridique

Les Membres



Mohamed Bachir ABOUDOU
Administrateur de la SIMAU



Sidney FANDOHAN
Directeur Administratif et Financier



Isabelle MAFORIKAN
Directrice de Projet 20 000 logements